

**STB BANK**

البنك التونسي

INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE AU 30 SEPTEMBRE 2014

| | DU 1/07/2014 AU 30/09/2014 | DU 1/07/2013 AU 30/09/2013 | AU 30/09/2014 | AU 30/09/2013 | VAR % | AU 31/12/2013 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| 1- Produits d'exploitation bancaires | 118 766 915 | 106 190 121 | 363 963 062 | 315 577 524 | 15.33% | 449 104 405 |
| - Intérêts | 91 636 818 | 82 548 710 | 285 534 078 | 243 560 893 | 17.23% | 351 734 742 |
| - Commissions en produits - Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement | 13 902 528 | 14 398 520 | 45 495 023 | 42 955 119 | 5.91% | 59 642 886 |
| | 13 227 569 | 9 242 891 | 32 933 962 | 29 061 512 | 13.33% | 37 726 777 |
| 2- Charges d'exploitation bancaires | 63 013 274 | 52 274 582 | 177 486 453 | 146 541 168 | 21.12% | 201 891 425 |
| - Intérêts encourus | 61 276 498 | 50 813 897 | 173 586 366 | 143 145 051 | 21.27% | 196 566 531 |
| - Commissions encourues | 1 736 776 | 1 460 685 | 3 900 087 | 3 396 117 | 14.84% | 5 324 894 |
| 3- Produit net bancaire | 55 753 640 | 53 915 539 | 186 476 609 | 169 036 356 | 10.32% | 247 212 980 |
| 4- Autres produits d'exploitation | 1 332 528 | 1 333 312 | 3 706 318 | 3 368 034 | 10.04% | 4 759 128 |
| 5- Charges opératoires | 32 302 843 | 30 317 305 | 97 810 119 | 89 759 742 | 8.97% | 120 359 439 |
| - Frais de personnel | 26 443 973 | 23 742 145 | 81 944 352 | 74 962 878 | 9.31% | 99 177 727 |
| - Charges générales d'exploitation | 5 858 871 | 6 575 160 | 15 865 767 | 14 796 864 | 7.22% | 21 181 713 |
| 6- Structure du portefeuille | | | 672 454 156 | 472 491 205 | 42.32% | 490 057 547 |
| - Portefeuille-titres commercial | | | 336 037 656 | 196 117 938 | 71.34% | 215 475 043 |
| - Portefeuille-titres d'investissement | | | 336 416 500 | 276 373 266 | 21.73% | 274 582 505 |
| 7- Encours des crédits (1) | | | 7 446 330 685 | 7 072 967 385 | 5.28% | 7 234 775 560 |
| 8- Encours des dépôts , dont | | | 5 212 657 586 | 5 173 864 042 | 0.75% | 5 175 396 162 |
| - Dépôts à vue | | | 1 929 745 622 | 1 863 166 102 | 3.57% | 1 875 366 414 |
| - Dépôts d'épargne | | | 2 067 928 570 | 2 047 036 717 | 1.02% | 2 075 449 873 |
| 9- Emprunts et ressources spéciales | | | 492 081 054 | 516 710 000 | -4.77% | 519 002 541 |
| 10- Capitaux propres (2) | | | -113 462 037 | 404 705 993 | -128.04% | 1 629 403 |

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

Les capitaux propres au 30/09/2013 sont présentés après affectation du résultat de 2012.

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 30 septembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
 - Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année. Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.
- La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».



STB

BANK

البنك التونسي للتجارة

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2014

Au terme du troisième trimestre 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 38,8 Millions de Dinars ou 0,7% et se sont établis à 5.212,7 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 5.173,9 Millions de Dinars à fin septembre 2013. Cette évolution a caractérisé les dépôts faiblement rémunérés :

- Dépôts à vue : **+66,6 Millions de Dinars ou 3,6%** pour s'établir à 1.929,7 Millions de Dinars et représenter 37% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2014 contre 1.863,2 Millions de Dinars ou une part de 36% à fin septembre 2013
- Dépôts à terme : **-70,6 Millions de Dinars ou -6,3%**, une baisse qui traduit la volonté de la banque de limiter le recours à cette source de financement présentant des coûts assez élevés. L'encours des dépôts à terme s'est à cet égard situé à 1.053,1 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 1.123,7 MD une année auparavant. Leur part dans le total des dépôts s'est en corollaire, repliée en revenant de 21,7% à 20,2%.
- Dépôts d'épargne : **+ 20,9 Millions de Dinars ou 1%** pour atteindre 2.067,9 Millions de Dinars contre 2.047 Millions de Dinars une année auparavant.
- **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 492,1 Millions de Dinars contre 516,7 Millions de Dinars à fin septembre 2013 enregistrant ainsi un fléchissement de 24,6 Millions de Dinars ou -4,8%. La régression enregistrée correspond essentiellement aux remboursements des annuités dues sur les emprunts obligataires et privés (- 34,7 Millions de Dinars ou -10,8%)

2- Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 373,4 millions de dinars ou 5,3% pour s'établir à de 7.446,3 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 7.073 Millions de Dinars au terme de la même période de l'exercice 2013.

3- Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 336 Millions de Dinars, en progression de 139,9 Millions de Dinars ou 71,3% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2013 (196,1 Millions de Dinars), engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille de la banque.

4- Le portefeuille titres d'investissement s'est accru de 60 Millions de Dinars ou 21,7% pour atteindre 336,4 Millions de Dinars au terme du troisième trimestre 2014.

5- Le Produit Net Bancaire s'est accru 17,4 Millions de Dinars ou 10,3% comparativement à son niveau enregistré à fin septembre 2013 pour passer de 169 Millions de dinars à 186,5 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire :

- Produits d'exploitation bancaire : + 48,4 Millions de Dinars ou 15,3%, passant de 315,6 Millions de Dinars à fin septembre 2013 à 364 Millions de Dinars à fin septembre 2014,
- Charges d'exploitation bancaire : + 30,9 Millions de Dinars ou 21,1%, lesquelles se sont établies à 177,5 Millions de dinars à fin septembre 2014 contre 146,5 Millions de dinars une année auparavant.

6- Les charges opératoires ont enregistré une hausse de 8,1 Millions de dinars ou 9% et ont totalisé 97,8 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 89,8 Millions de dinars une année auparavant. Cette progression est principalement imputable à l'accroissement de la masse salariale (+7 Millions de dinars ou 9,3%) conséquence de l'augmentation légale des salaires.



... LA BANQUE